

Association Tiger Way

Protocole le 20 juillet 2020

Le protocole est en mesure d'être modifié en fonction des nouvelles indications annoncées par le ministère des sports.

- 1/ Les pratiquants devront respectés les distanciations (1 mètre) pour entrer dans la salle d'entrainement
- 2/ Chaque pratiquant devra venir directement avec ses affaires sur lui et ne devra en aucun cas se changer dans les vestiaires et/ou dans la salle. Tout accès aux vestiaires est formellement interdit.
- 3/ Toute circulation dans l'enceinte municipale et / ou dans la salle se fera avec port de masque
- 4/ A l'entrée de la salle un gel hydroalcoolique sera présent et chaque pratiquant devra en user en entrant et en sortant de la salle.
- 5/ La pratique se fera sans tatami et le périmètre de distanciation sera de 4m2.
- 6/ Pour éviter un grand nombre d'élèves sur le même créneau, une liste de participants sera établie en amont du cours.
- 7/ Le matériel pour travailler avec distanciations sera nettoyer / désinfecté entre chaque cours
- 8/ Le port du masque n'étant pas compatible avec un effort physique, les pratiquants enlèveront leurs masques dès lors qu'ils se trouveront a bonne distance des uns des autres.
- 9/ Aucun parent, tuteur, ami ou autre personne non pratiquante devra rester dans la salle et / ou l'enceinte municipale pour éviter toute proximité inutile.